

CP MAUBEUGE

A FORCE DES PROMESSES DE LA DIRECTION ENCORE UN PERSONNEL AU TAPIS

Ce Lundi 2 Mars 2020 vers 17h00, la lieutenant chargée du travail pénal se rend au centre de détention afin de s'entretenir avec un détenu qui a sollicité une audience. Ce détenu mécontent de ne plus être appelé aux ateliers (pas de production dans son atelier) menace l'officier en lui prétextant que celle-ci est raciste et qu'il souhaite être transféré.

PUIS IL LUI CRACHE AU VISAGE ET SORT DU BUREAU D'AUDIENCE EN SORTANT UNE LAME DE RASOIR.

IL SE TRANCHE ENSUITE LE VENTRE (une trentaine d'agrafes) ET MENACE LA SURVEILLANTE D'ETAGE AVEC CELLE-CI, A L'ARRIVEE DES RENFORTS CE SAUVAGE AVALERA SA LAME AVANT D'ETRE MAITRISE.

Cet intéressé ne fut pas placé en prévention car il a dû être pris en charge par les pompiers.

Notre collègue lieutenant s'est fait consulter aux urgences où un protocole fut mise en place pour elle.

**CE QUI EST REGRETTABLE, C'EST QUE CET INCIDENT AURAIT PU ÊTRE EVITE SI
LE DIRECTEUR ADJOINT N'AVAIT PAS VENDU DU RÊVE A CE DETENU.**

En effet, nous apprenons que ce détenu avait fait objet d'une demande de déclassement L122 suite à de nombreuses absences injustifiées et suite à une grève de la faim de celui-ci, il avait été demandé en date du 14 Février 2020 par le directeur adjoint de le remettre aux ateliers dès le 17 Février cet même de l'excuser si celui-ci ne se présentait pas à cette date.

**SI SEULEMENT, NOTRE DIRECTEUR ADJOINT AVAIT AUTANT D'EMPATHIE POUR CES
PERSONNELS EN ATTENDANT AUJOURD'HUI CE SONT DES PERSONNELS QUI
SOUFFRENT DE CETTE GESTION.**

Le SLP-FO apporte son soutien aux personnels et reste à leur disposition.

Le SLP-FO félicite les personnels ayant intervenus.

Le SLP-FO exige un passage rapide de l'intéressé en commission de discipline et une prise en charge de cette agression par le parquet.

Le SLP-FO exige que des mesures soient mises en place rapidement pour la gestion de ce détenu qui déclare vouloir agresser de nouveau.

Le SLP-FO exige le transfert de ce détenu au plus vite.

**LA SEVERITE NE DOIT PAS ÊTRE UNIQUEMENT
DANS UN SENS.**

Maubeuge, le 03 mars 2020
Le bureau local FO